



SOUVIM 2

Mise à jour : 25/07/2011 10:04

Le système d'ouverture d'itinéraire miné (SOUVIM) permet de sécuriser un itinéraire faiblement pollué par des mines antichar ou antipersonnel, détectables ou à pression. Il a pour vocation de participer aux missions d'appui à la mobilité en assurant, sur de longues distances, l'ouverture rapide d'itinéraires faiblement minés (minage de harcèlement) en 2^e échelon ou en zone arrière des grandes unités (zone des flux logistiques) dans un conflit de basse intensité. Dans les opérations post-confliktuelles, le SOUVIM peut également être utilisé en ouverture d'itinéraire devant un convoi logistique escorté.



SOUVIM (Crédits: SIRPA Terre/ADJ J-R Drahi)

DESCRIPTION

Le véhicule détecteur de mines (VDM), qui est le 1^{er} véhicule du système SOUVIM, permet grâce à ses 2 panneaux détecteurs, de déceler les éléments métalliques sur une largeur de 3,05 m jusqu'à une profondeur de 0,50 m. L'emplacement des objets détectés est marqué au moyen d'un jet de liquide coloré.

Le 2^e véhicule du système SOUVIM, le véhicule tracteur de remorques (VTR), qui comporte les mêmes équipements détecteurs que le VDM, complète le déminage au moyen de ses 3 remorques lestées qui sont également équipées de roues fusibles. Ces 3 remorques ont pour fonction de déclencher, par leur poids, les mines indétectables sur une largeur de 3,05 m.

CARACTÉRISTIQUES NUMÉRIQUES

- Longueur hors tout (VDM et VTR) : 5,85 m - 7,34 m.
- Largeur (VDM et VTR) : 2,25 m - 2,78 m.
- Largeur détection travail (VDM et VTR) : 3,05 m - 3,05 m.
- Hauteur (VDM et VTR) : 2,9 m - 2,915 m.
- Réservoir carburant (VDM et VTR) : 75 l - 150 l.
- Masse totale en charge (VDM et VTR) : 4 210 kg - 7 650 kg.

- Garde au sol minimale (VDM et VTR) : 0,315 m - 0,335 m.
- Vitesse de travail (VDM et VTR) : 20 km/h - 15 à 20 km/h.

PERFORMANCE

Par jour, le système ouvre un itinéraire de 100 à 150 km de piste sur 3,05 mètres de large, à une vitesse de 15 à 20 km/h. La vitesse moyenne de progression est surtout fonction du nombre de mines rencontrées et de la qualité de l'itinéraire. Toutefois, l'action du SOUVIM est fortement contrainte par le profil de l'itinéraire, ce qui suppose des reconnaissances préalables à toute utilisation.

Le SOUVIM 2 doit être en mesure de sécuriser 150 kilomètres d'itinéraire en 8 heures.

AMÉLIORATIONS

Améliorations du système d'ouverture d'itinéraire miné SOUVIM : sur la base du SOUVIM acheté à l'Afrique du Sud, les sociétés MBDA et SERA ont proposé une architecture nouvelle permettant une amélioration de la furtivité du système et du traitement du spectre de la menace (déception, leurrage). La nouvelle architecture propose une réorganisation des attelages connus sur le SOUVIM :

> Le **premier attelage** est composé du véhicule détecteur de mines (VDM) à pneus basse pression et d'une remorque déclencheuse des mines (RDM 1) à pression. Il sécurise le passage pour le véhicule du second attelage. Il est équipé d'un leurre des mines à influence, d'un leurre infrarouge, de dispositifs de déclenchement des mines à antennes, fils fins de surveillance ou pions. Le véhicule, remotorisé, a une signature thermique diminuée et la capacité de rouler sur les mines antichar sans les déclencher (leurre massique). Il laisse dans son sillage un marquage et un balisage visuels destinés au passage du deuxième attelage et du convoi à sécuriser.

> Le **second attelage** est composé du véhicule tracteur de remorques (VTR) et de deux remorques déclencheuses de mines (RDM 2 et 3) à pression. Il est équipé d'un dispositif optique de suivi de trace lui permettant de circuler en sécurité sur la partie déminée de l'itinéraire. Les deux RDM complètent le déminage effectué par la RDM 1 : elles déclenchent les mines à pression sur une plus grande largeur afin d'ouvrir l'itinéraire à des convois logistiques.

Droits : Armée de Terre 2010

[Source: <http://www.defense.gouv.fr/terre/equipements/genie/souvim-2>]